

A O Û T 2 0 1 1

Brève

Sur les traces du «Bulletin jaune»

Pour que le Bulletin des médecins suisses paraisse chaque semaine, trois éditions doivent être préparées simultanément. Cela demande de jongler constamment avec les articles et les délais. Bruno Kesseli, rédacteur en chef, et Annette Eichholtz, cheffe d'édition, nous ont permis de jeter un œil derrière les coulisses.

Il est rare qu'Annette Eichholtz et Bruno Kesseli aient autant de temps pour discuter. Ils

doivent en effet garder en permanence un œil sur les nombreux délais, interlocuteurs et textes pour faire en sorte que le «Bulletin jaune» parvienne chaque semaine à ses 35 000 lectrices et lecteurs du monde médical, politique

ou public. En règle générale, trois éditions du BMS – qui existe déjà depuis 92 ans – sont simultanément à différents stades de production dans les locaux de la rédaction à Muttenz.

Avoir des nerfs solides

Deux langues, 11 rubriques et 15 à 20 articles par numéro, voilà bien un travail de professionnels. Et professionnalisme rime aussi avec sang-froid. C'est d'ailleurs ce qu'Annette Eichholtz, cheffe d'édition au BMS depuis 2009, apprécie particulièrement chez Bruno Kesseli, le rédacteur en chef. «Bruno garde toujours son calme. Il sait très bien s'y prendre avec des gens très différents et ne perd jamais son sens de l'humour.» Voilà les qualités auxquelles B. Kesseli, médecin, licencié en lettres et journaliste, fait le plus appel depuis qu'il a pris ses fonctions de rédacteur en chef du BMS en 2006. Et cela lui est utile, notamment lorsqu'il faut faire preuve de diplomatie pour transmettre à un auteur les critiques de la rédaction ou lui expliquer pourquoi son texte ne peut pas être publié dans les jours qui suivent, à l'instar d'un quotidien. «Si j'explique bien les processus de travail, les gens font preuve de compréhension, la collaboration est bonne et tout le monde est content», dit-il en souriant. Contrairement au rédacteur d'un quotidien, B. Kesseli ne peut pas décider aujourd'hui ce qui paraîtra demain dans le BMS. «Le Bulletin des médecins suisses est l'organe officiel du corps médical et c'est pourquoi il est important que tous les membres de la commission de rédaction approuvent les textes qui vont être publiés» explique-t-il. «Cela prend certes du temps, mais c'est aussi un gage de qualité.»

Savoir planifier

A. Eichholtz confirme: «Savoir planifier, ne pas s'énerver et éviter le stress inutile, sont des facteurs qu'il ne faut pas sous-estimer pour faire un bon journal.» Cette éditrice expérimentée supervise avec charme et fermeté toutes les étapes de production, qui sont nombreuses. Une fois qu'un article est prêt, on le relit, s'occupe si nécessaire de le faire traduire en français ou en allemand, y ajoute les photographies ou les illustrations, puis viennent la mise en



Un engagement de tous les instants pour le Bulletin des médecins suisses: le rédacteur en chef Bruno Kesseli et la cheffe d'édition Annette Eichholtz.

page, la maquette, les corrections, et enfin le bon à tirer à l'auteur. Si ce dernier y apporte des corrections, il faudra les reporter et ensuite réunir tous les articles prévus pour la publication. Puis il s'agira de relire les textes encore une fois, d'établir le bon à rouler, de procéder au tirage et à la reliure, et le «Bulletin jaune» est terminé. «Quand il s'agit de fixer un délai avec les auteurs, je leur indique gentiment que j'aimerais obtenir le texte avant l'échéance et ça marche», dit A. Eichholtz en riant. Et B. Kesseli renchérit: «Annette est une organisatrice hors pair. Elle pense à tout.» Si son planning minutieux est respecté à chaque étape, alors le journal formera un tout cohérent.

Refléter la diversité

Quels sont les autres points à respecter pour faire un bon journal? Pour B. Kesseli et A. Eichholtz, il doit être agréable à lire et proposer une large palette de thèmes différents de manière à intéresser tous les lecteurs. Les articles culturels et les rubriques plus légères comme les chroniques ou les fameuses caricatures d'ANNA y ont également leur place. Le Bulletin doit aussi servir de plateforme pour des idées autres que celles de la politique professionnelle. «Les préoccupations des médecins sont multiples, et le BMS reflète cette diversité», affirme B. Kesseli. On le constate notamment dans les rubriques «Organisations du corps médical» et «Point de vue», ou encore dans le courrier des lecteurs, très apprécié. Au fait: la rédaction est ravie de voir que vous êtes toujours plus nombreux à prendre part aux discussions sur www.saez.ch!

Départements

Personnel

Bienvenue!

Nous souhaitons la bienvenue à Martina Bruttel, qui travaille depuis la mi-mai à 50% au secrétariat du domaine Tarifs et Conventions à Olten, ainsi qu'aux deux nouvelles collaboratrices qui complètent depuis le mois de juin l'équipe du domaine SwissDRG: Beatrix Bläsi assistante à plein temps, qui succède à Eva Naef, et Bettina Holzer, engagée à 60%. Cette

femme médecin, ancienne responsable suppléante du codage à l'hôpital universitaire de Bâle, aide notamment les sociétés de discipline médicale à élaborer leurs demandes et répond aux questions des médecins sur SwissDRG.

Communication

Directives anticipées du patient – s'assurer que la bonne décision sera prise

Ca y est: depuis début juin 2011, les nouvelles directives anticipées du patient sont disponibles. La Fédération des médecins suisses (FMH) et l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM) ont travaillé conjointement à la mise à jour des anciennes directives. Outre la version courte, elles ont aussi élaboré une version détaillée qui permet au patient de décrire plus précisément ses souhaits et ses valeurs personnelles. Les directives sont dé-



Les nouvelles directives anticipées du patient de la FMH et de l'ASSM sont très demandées.

sormais disponibles sous forme électronique en français, allemand, italien et anglais, et sur papier en français et en allemand. L'intérêt est énorme: trois jours seulement après leur mise en ligne sur www.fmh.ch, 20000 exemplaires avaient déjà été téléchargés, et les commandes d'exemplaires sur papier ne sont pas en reste. Les retours sont tous très positifs, tout comme les retombées médiatiques: les nouvelles directives anticipées ont notamment été présentées dans l'émission «PULS» de la télévision suisse alémanique, dans la NZZ, le Migros Magazine et le journal suisse alémanique «Schweizer Familie».

Téléchargement et commande

Les directives anticipées peuvent être téléchargées à l'adresse www.fmh.ch > Services > Directives anticipées du patient, ou commandées sur papier en français et en allemand. Pour commander un à deux exemplaires, veuillez envoyer une enveloppe préaffranchie (format C5; 0,85 CHF) à l'adresse suivante: FMH, «Directives anticipées du patient», case postale 170, 3000 Berne 15. Vous pouvez également commander 50 jeux de documents pour un prix total de 115 CHF (TVA et frais de port inclus), au moyen du bulletin de commande électronique: www.fmh.ch > Services > Directives anticipées du patient > Bulletin de commande.

Le b.a.-ba de la communication

«meet&learn» est une série de rencontres destinées aux responsables de la communication des organisations représentées à la Chambre médicale. Voilà déjà plus de quatre ans que la FMH invite ces derniers deux à trois fois par an à se pencher sur des thèmes comme les relations publiques, la rédaction de textes ou le lobbying. Lors de ces rencontres, les participants ont l'occasion d'approfondir les sujets abordés et de mettre en pratique ce qui a été appris, tout en faisant connaissance avec les autres responsables et en discutant avec eux. Le dernier «meet&learn» était consacré au thème «Réussir sa présentation». Sous la houlette de Barbara Ritschard, conseillère en communication, les participants ont pu apprendre à élaborer un exposé convaincant, non seulement sur le plan du contenu mais également de la forme, et ont eu l'occasion de s'y entraîner. Cet été, les responsables de la communication auront l'occasion de visiter le studio bernois de la radio DRS et d'assister au travail des animateurs de l'émission d'information «Echo der Zeit». Si vous êtes responsable de la communication de votre organisation et que vous souhaitez obtenir plus d'informations sur ces rencontres, n'hésitez pas à envoyer un courriel à l'adresse kommunikation@fmh.ch (objet: «meet&learn»).



La conseillère en communication Barbara Ritschard connaît toutes les ficelles d'un bon exposé.

Services

MedIndex: jusqu'à fin 2011

L'hébergeur de MedIndex, le registre des médecins indépendants suisses affiliés à la FMH, a résilié le contrat qui le liait à nous depuis de nombreuses années et cessera ses activités le 31 décembre 2011. Bien que regrettable, cette décision n'aura pas de conséquence négative puisque tous les médecins exerçant en Suisse figurent également dans le registre officiel des médecins (www.doctorfmh.ch), qui est très régulièrement mis à jour.

Cependant, les personnes qui possèdent un site internet hébergé par MedIndex verront leur site supprimé à fin 2011. C'est pourquoi nous avons décidé d'offrir à ces personnes, ainsi bien sûr qu'aux autres personnes intéressées, la possibilité de rester présent sur internet. La société PLATFORM.solutions (www.platform.ch), qui héberge depuis des années le site de la FMH, a élaboré à notre demande une offre intéressante. Vous trouverez de plus amples informations sur cette offre ci-après.

Mettez votre cabinet en ligne

Le site internet de votre cabinet est votre carte de visite électronique. Il permet aux patients d'obtenir rapidement et simplement des informations sur votre offre, vos coordonnées, les heures d'ouverture de votre cabinet, vos absences, vos remplaçants et les numéros d'urgence. Vous pouvez également y publier des informations et des articles spécialisés. Grâce à la nouvelle offre de la société PLATFORM.solutions, vous pouvez désormais mettre votre cabinet et votre parcours professionnel en ligne de manière simple et personnalisée. Un système de gestion du contenu convivial vous permet d'actualiser vous-même votre site. De plus, si vous le souhaitez, la FMH peut synchroniser vos informations personnelles sur www.doctorfmh.ch avec votre site internet.

Ce nouveau service pratique et avantageux est disponible à l'adresse www.medsite.ch. Les sites hébergés par la société PLATFORM.solutions sont accessibles au moyen d'une adresse personnelle (www.medsite.ch/prénom.nom), ou, si vous le désirez, d'un nom de domaine

personnel (www.votrenom.ch), avec des adresses électroniques personnelles (p.ex. info@votrenom.ch). L'offre comprend un service d'assistance gratuit.

Médecine interne générale

Le nouveau programme de formation postgraduée en médecine interne générale, qui remplace les anciens programmes de formation en médecine générale et en médecine interne, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Désormais, ces trois titres sont équivalents sur le plan juridique, aussi bien en ce qui concerne la valeur intrinsèque que la clause du besoin.

L'introduction de ce nouveau programme implique les changements suivants:

Mention du titre – Les spécialistes en médecine générale et en médecine interne peuvent continuer à mentionner leur titre, et ce, sans limitation de temps, ou choisir d'adopter dès à présent le nouveau titre de spécialiste en médecine interne générale, conforme à la nomenclature juridique officielle.

Diplôme – Les détenteurs d'un ancien titre de spécialiste en médecine générale ou en médecine interne peuvent demander à recevoir le diplôme de spécialiste en médecine interne générale au prix de 100 CHF à l'adresse siwf@fmh.ch. Ils peuvent également choisir d'utiliser le nouveau titre même s'ils ne possèdent pas le nouveau diplôme.

Registres et statistique – Le registre fédéral des professions médicales et le registre des médecins de la FMH (www.doctorfmh.ch) ne mentionnent désormais plus que le titre de spécialiste en médecine interne générale. Pour permettre aux patients d'y voir plus clair, une remarque a été insérée dans les rubriques «Médecine générale» et «Médecine interne» expliquant que tous les porteurs de titres de spécialiste en médecine générale, médecine interne et médecine interne générale sont regroupés dans la rubrique «Médecine interne générale». Si vous souhaitez que le titre que vous avez obtenu initialement reste mentionné, vous pouvez l'indiquer dans vos informations personnelles sur www.myfmh.ch. Par ailleurs, une fonction de recherche «Médecin de famille» a été ajoutée.

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sous www.siwf.ch > Bases > Publications > Divers.

www.mpaschweiz.ch: nouvelle présentation

En août 2011, une deuxième volée de futures assistantes médicales commencera son cursus d'apprentissage, basé sur la nouvelle Ordonnance pour la formation en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010. Les personnes en formation, les formateurs, et toute autre personne impliquée dans la formation des assistantes médicales, trouveront sur le site www.mpaschweiz.ch de précieuses informations et des documents utiles. La FMH a repris au début juillet ce portail en ligne créé par Richard Mürger, membre de la Commission de réforme pour l'ordonnance et le plan de formation des assistantes médicales, et tient à le remercier pour tout le travail qu'il a accompli.

The logo for mpaschweiz.ch is displayed in a blue rectangular box. The text 'mpaschweiz.ch' is written in a bold, sans-serif font, with 'mpaschweiz' in dark blue and '.ch' in a lighter blue.

Le nouveau site internet fournit des informations importantes sur la formation d'assistante médicale.

Service tarifaire

Congrès H+: soins intégrés

Le congrès H+ de cette année, coparrainé par la FMH, se tiendra à Berne le 3 novembre et aura pour thème «Les Réseaux de soins intégrés: coopération et concurrence». En raison du Managed care, mais également de l'introduction prochaine de SwissDRG, les soins intégrés revêtent une importance toujours plus grande dans le travail des médecins et du personnel soignant. Lors de ce congrès, les participants auront notamment l'occasion de suivre plusieurs conférences intéressantes, dont une du conseiller fédéral Didier Burkhalter, mais également de s'informer et d'échanger sur les soins

intégrés lors de six ateliers. L'atelier n°4, animé par Beatrix Meyer, cheffe du Service tarifaire de la FMH et du domaine SwissDRG, portera sur les possibles transferts entre les secteurs hospitalier et ambulatoire et devrait donc intéresser tout particulièrement le corps médical. Vous trouverez de plus amples informations sur ce congrès sur le site www.hplus-kongress.ch.

Séminaires de formation continue sur SwissDRG

Dès 2012, tous les hôpitaux de Suisse factureront les séjours de leurs patients à l'aide du système de forfaits par cas SwissDRG. Pour les médecins hospitaliers, cette introduction implique de nombreux changements. Pour leur permettre de s'y préparer, la FMH organise, conjointement avec H+, des séminaires de formation continue, dont le séminaire d'introduction à SwissDRG qui s'est tenu pour la dixième fois déjà en mai dernier. L'objectif de ce séminaire est de donner aux médecins un aperçu du nouveau système tarifaire: quelles sont les bases légales en la matière? Que signifient les termes DRG, CMI et Baserate? Qu'est-ce qui se cache derrière l'algorithme SwissDRG? Les participants ont notamment eu l'occasion d'étudier des exemples concrets et de se familiariser avec l'interprétation des évaluations DRG. En Suisse, de nombreux hôpitaux travaillent déjà avec un système de forfaits par cas. Avec succès, comme l'a montré le témoignage de Thomas Aeschmann, directeur de l'hôpital de Schwyz, qui, malgré le travail intensif qu'il a fallu fournir au début, n'a aucune envie de revenir en arrière. Le prochain séminaire consacré à SwissDRG aura lieu le 7 octobre 2011 à Aarau. La FMH et H+ proposent également d'autres séminaires qui vous intéresseront certainement. Vous trouverez de plus amples informations sous www.fmh.ch > [Tarifs](#) > [SwissDRG](#) > [Formation continue](#).



SwissDRG: le séminaire d'introduction de la FMH et de H+ rencontre un grand succès.